

Compte rendu Assemblée générale SCTC du 17 novembre 2019

1. Quorum

Adhérents présents 50 et représentés 79, soit 129 personnes

Nombre d'adhérents à la date de l'assemblée : 445

Quorum: 112

Le quorum de 25% est atteint. L'assemblée générale peut se tenir.

2. Présentation du rapport moral (rapport joint au présent compte-rendu)

Avant de commencer, la présidente remercie les adhérents du SCTC, et les partenaires pour leur présence :

Mr COCHEN, directeur financier du Leclerc Bois d'Arcy

Mr HEMET, élu aux sports de la ville de St Cyr,

Mme CALLO, Crédit Mutuel,

Et elle précise que le Comité des Yvelines de Tennis est excusé.

La Présidente, Stéphanie Gobert, remercie les membres du comité directeur et en fait leur présentation.

Les membres du comité directeur excusés sont Marie-Hélène BERNARD-BRULS, Eric Geoffroy, Alain Houdbine et Stéphane Bourcier.

→ Déroulement du Rapport Moral

Questions des adhérents

✓ Une adhérente prend la parole, souhaitant que la création de courts couverts supplémentaires soit aussi votée en AG, pour appuyer une demande récurrente du comité à ce sujet.

Un vote à main levée est réalisé : la proposition de création d'un ou plusieurs courts couverts est approuvée à l'unanimité des personnes présentes.

✓ Question sur le hall des terrains couverts :

Q : « Des travaux sont-ils envisagés par la mairie afin de revoir l'isolation thermique de cet espace ? Si oui, existe-t-il une subvention pour rénovation thermique.

Mr Hemet prend la parole en rappelant que cet ouvrage a plus de 20 ans. Il précise qu'il est tout à fait conscient de la perte d'énergie liée à la mauvaise isolation. Mais ce sujet n'est pas à l'ordre du jour.

→ Vote sur le rapport moral à main levé : le rapport moral est adopté à l'unanimité

3. Bilan des comptes

Loïc NAPOLEON, Trésorier du SCTC, présente le rapport financier pour la saison 2018/2019 ainsi que le budget prévisionnel pour la saison 2019/2020 à venir.

- → Vote du rapport financier 2018/2019 à main levée : Le bilan des comptes est adopté à l'unanimité des présents sauf une abstention
- → Vote du budget prévisionnel 2019/2020 à main levée : Le prévisionnel est adopté à l'unanimité des présents



Compte rendu Assemblée générale SCTC du 17 novembre 2019

NB: Les documents ont été remis en séance aux adhérents et présentés.

4. Comité Directeur

Le mandat de deux ans des membres suivants du comité directeur arrive à échéance :

Marie Hélène BERNARD-BRULS

Sylvain BINET

Sébastien FOURMY

Loïc NAPOLEON

Emilie MILIN

Barbara DE FRANCE, Florence LEBON, Martine MORIVAL se proposent de rejoindre le comité directeur.

→ Vote des membres du comité directeur: Toutes les personnes sont élues à l'unanimité.

Ils rejoignent au comité directeur :

Karen ATKINSON

Lise BRIZARD

Eric GEOFFROY

Stéphanie GOBERT

Alain HOUDBINE

Damien HERAULT

Catherine VIE

Stéphanie conclut l'Assemblée Générale en annonçant sa volonté de ne pas se représenter, lors du vote du nouveau bureau, à la présidence du SCTC. Elle remercie l'ensemble des personnes qui l'ont accompagnée, lors de ses 5 années de mandat. Elle remercie aussi les partenaires rencontrés durant son mandat.

5. Remise des prix

Une dizaine de jeunes du Saint Cyr Tennis Club sont remerciés.

Cette année, plusieurs critères sont mis à l'honneur : les bons résultats sportifs de jeunes compétiteurs, la motivation de 3 jeunes du mini-tennis et le dynamisme, l'enthousiasme d'un groupe de filles de l'école de tennis.